



MAIRIE D'ONS-EN-BRAY

22 place de l'église 60650 ONS EN BRAY

☎ 03.44.81.61.07

mairie.onsenbray@yahoo.fr

le 19 juin 2023,

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Madame, Monsieur,

La rentrée 2023/2024 est fixée au lundi 04 septembre 2023 pour les 5 classes :

nous vous prions d'indiquer impérativement une adresse « mail » et un téléphone portable afin de vous joindre, si besoin en fonction des prescriptions fournies pour la rentrée par les autorités !!!

Attention de remplir le questionnaire correctement selon vos besoins afin de répondre à vos attentes, il serait souhaitable que vos plannings soient communiqués par écrit : soit sur notre messagerie (adresse ci-dessus), soit par un courrier déposé en mairie.

Les Jours et Horaires d'entrée et de sortie des Classes seront sur 4 jours comme suit :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : matin : 9 h 00 - 12 h 00 / Après-midi : 13 h 30 - 16 h 30
« l'accueil se faisant 10 minutes avant le début des cours par les instituteurs, comme d'habitude ».

(pour la journée du mercredi il vous sera proposé un centre de loisirs par le contre social du Coudray St Germer inscription au 03.44.81.83.00, le formulaire sera à redonner avant la rentrée auprès de cet organisme).

CANTINE de 12 h 00 à 13 h 30 (*y compris garderie pendant midi*)

- **prix : 4,35 € le repas** (soit par enfant et par jour)

Nous vous demandons, dans le cas d'un empêchement ou d'un changement pour votre enfant de prendre son repas :

de prévenir **le Secrétariat de Mairie**, cette information doit parvenir **impérativement la veille avant 10 heures** (*pour le Lundi, prévenir le Vendredi avant 10 h-pour le mercredi, le Mardi avant 17h*).

Si cela n'est pas fait, le repas étant commandé, il sera comptabilisé comme pris normalement, puisque l'enfant est absent sans que nous en soyons avertis.

En cas d'absence de l'enseignant le jour même, il est également impossible d'annuler la cantine et le repas sera donc facturé (puisqu'il est livré dans nos locaux)

Attention : **absolument tout repas commandé sera facturé** sauf si prévenu comme indiqué ci-dessus !!!
De plus, aucune possibilité de venir chercher le repas (interdit sur le plan sanitaire).

GARDERIE (matin et soir) horaires : matin de 7 h 15 à 8 h 50 ; après-midi de 16 h 30 à 18 h 15

- **prix : 0,80 € la demi-heure**

(selon vos besoins et dans la mesure du possible, nous vous prions d'indiquer les heures auxquelles vos enfants sont déposés et repris à la garderie).

Inscription pour ces 2 services sur le questionnaire joint.

Mode de Paiement pour la cantine et la garderie : il sera demandé par un titre de perception qui vous parviendra au terme du mois échu (possibilité de paiement par carte bancaire auprès de la trésorerie).

(vous trouverez au dos de ce courrier une information fournie par les services chargés du recouvrement)

Le questionnaire joint est à remplir impérativement par toutes les familles !!!

(qu'elles utilisent ou qu'elles n'utilisent pas les services périscolaires de la Commune afin d'avoir les coordonnées d'au moins un parent si besoin).

Afin d'organiser au mieux les services répondant à votre demande, nous vous prions de bien vouloir retourner dès à présent le questionnaire **au secrétariat de mairie avant le 23 juillet 2023**, et ainsi avoir les coordonnées de chaque famille en cas d'urgence, pour cette prochaine rentrée scolaire.

Merci de votre compréhension, le Maire, F. VERMEULEN.